

Inauguration de l'EHPAD HOSPITALOR « les Noisetiers »
MANDRES-SUR-VAIR
28 octobre 2010 – 17h

Mr le Préfet,
Mr le Sous-préfet,
Mr le Sénateur, ancien Président du Sénat, Président du CG des Vosges
Mr le Député et Vice-président du CG,
Mr le Vice-président du CG,
Mr le Maire de Mandres sur Vair et son conseil municipal,
Mr le Président de l'association Hospitalor,
Mr le Directeur Général de l'association Hospitalor,
Mmes et Mrs les Maires,
Mmes et Mrs les élus,
Mme la Suppléante,
Mmes et Mrs les représentants des autorités civiles et militaires,
Mmes et Mrs les représentants des partenaires financiers,
Mmes et Mrs les représentants des associations,
Mmes et Mrs les bénévoles qui intervenez ici
Mme la directrice de l'établissement « des Noisetiers »
Mmes et Mrs les salariés de l'établissement,
Mmes et Mrs les architectes, représentants des bureaux d'études et des entreprises,
Mmes et Mrs,
Et surtout, car vous êtes les principaux intéressés et les héros de la fête,
Mmes et Mrs les résidents,

Ce jour marque d'une pierre blanche l'aboutissement d'un projet un peu fou et je voudrais rappeler un certain nombre d'éléments afin de replacer cette aventure dans un contexte que l'on a tendance à oublier lorsque le but est atteint.

Je rappelle que ce dossier remonte à 2001 et figurait dans les engagements du candidat aux élections cantonales que j'étais. Mais avant moi deux de mes prédécesseurs, dont le regretté Albert Voilquin, s'étaient engagés dans la même voie sans voir de concrétisation. Le canton de Bulgnéville était alors dépourvu de tout équipement structurant, un des rares cantons sans collègue par exemple.

De l'écoute des habitants du canton il ressortait qu'une maison de retraite était indispensable afin d'accueillir nos aînés à une distance raisonnable de leurs domiciles, de leurs familles et de leurs amis.

Cette réflexion, je l'avais d'ailleurs menée lorsque j'étais adjoint au Maire de Bulgnéville, puisque j'avais, déjà, pris l'initiative de contacter l'association Hospitalor en octobre 1999 et que, avec Monsieur le Maire de Bulgnéville, nous avions visité la maison de retraite « les Cèdres » à Metz le 16 novembre de la même année.

Si le constat était posé, restait à concrétiser et ce ne fut pas une mince affaire. Je n'imaginai pas alors le parcours du combattant qui m'attendait et vous fais grâce de toutes les difficultés rencontrées.

Sans le soutien sans faille du Président Poncelet, du Vice-président Langloix, des directeurs du service action sociale du Conseil Général François Thiriat tout d'abord puis Michel Thyraud et de leurs collaborateurs, il eut été impossible de faire inscrire cette structure dans le schéma gérontologique départemental de 2003.

Il fallait ensuite trouver un partenaire et, après avoir étudié les différents scénarii, c'est naturellement que nous nous sommes tournés vers l'association Hospitalor qui possédait le savoir faire et souhaitait poursuivre son développement en France. Un deuxième établissement du même groupe est en construction à Epinal et j'ose penser qu'il découle lui aussi des contacts dont j'ai parlé précédemment.

Trouver également le financement, et là encore je tiens à remercier le Président Poncelet, qui était alors Président du Sénat, et le Député Gaultier qui ont soutenu ce dossier auprès du Premier Ministre et du Ministre de la santé ainsi que mon ami Michel Langloix qui avec l'accord du Président, a pu faire inscrire la dépense au budget du Conseil Général, je rappelle à ce propos que le département des Vosges est un des rares départements à

financer ce type de structure à 40%. Cet effort considérable a 2 vertus, d'une part réduire de façon significative la participation financière des résidents dans l'amortissement, et d'autre part c'est un puissant levier de décision pour l'investisseur.

Trouver aussi un lieu d'implantation, je me suis bien sûr tourné vers le chef lieu de canton en envoyant un courrier à Monsieur le Maire, seul élu contacté, à qui je demandais son avis et de bien vouloir me contacter pour travailler sur le sujet. Par courrier, Monsieur le Maire me faisait savoir que la commune de Bulgnéville était intéressée et pouvait mettre à disposition un terrain. C'est confiant que j'accusais réception et après avoir relevé quelques affirmations erronées demandais, toujours par courrier, à Monsieur le Maire de Bulgnéville de bien vouloir prendre contact avec moi pour poursuivre les démarches. Puis plus de nouvelles et je me souviens des propos du Président Poncelet après plusieurs mois qui me disait et je cite: « Gerecke, où fais-tu ta maison de retraite ? car si tu ne te décides pas, les moyens financiers serviront ailleurs »

Il y avait urgence et je voudrais saluer la démarche constructive et pragmatique de 2 Maires du canton, Claude Dubois à Saint-Ouen-les-Parey et Daniel Thiriat à Mandres-sur-Vair qui tous 2 m'ont contacté pour proposer leur commune à Hospitalor comme lieu d'implantation. Après bien des débats et dans la recherche du meilleur service rendu à la population, c'est la commune de Mandres sur Vair qui a été retenue, Daniel Thiriat et son conseil municipal mettant un terrain à disposition pour l'euro symbolique. Merci Daniel, merci aux membres du conseil municipal.

On entrait alors dans la phase active, l'agence d'architecture Bellot de Vittel composée de Jean-Baptiste Bellot, Lucie Marsal et ...Rousselot présentait un projet de grande qualité que nous pouvons apprécier aujourd'hui, et... vogue la galère.

Mais la galère devait encore traverser bien des tempêtes, la réglementation du PLU à modifier en urgence, là encore Daniel Thiriat et son équipe ont fait des merveilles, les aléas de chantier, la nécessité de fondations spéciales etc. Mais le plus difficile fut sans aucun doute les rumeurs que d'aucuns, sans doute frustrés, prenaient plaisir à propager. Que n'ai-je entendu, les inondations qui allaient ravager l'établissement, les murs qui allaient s'effondrer, le coût faramineux des fondations spéciales, le coût d'hébergement qui réserverait l'accès de l'établissement aux plus nantis, le personnel qui viendrait de Moselle et j'en passe et des meilleurs...

Tout cela n'est plus aujourd'hui qu'un lointain souvenir, l'établissement « les noisetiers » fonctionne, il fonctionne bien, avec une infrastructure de grande qualité, un personnel qualifié et dévoué et un environnement favorable, de nombreux travaux ayant été réalisés par la commune, bien sûr soutenus financièrement par le Conseil Général, Daniel Thiriat ne manquant pas de harceler amicalement son Conseiller Général : la route ! Le carrefour ! Le giratoire ! L'éclairage public !... etc.

Je salue bien entendu le travail mené par les entreprises qui pour beaucoup sont vosgiennes, il s'agit là de développement économique tout comme la création de trente emplois qui sont les bienvenus dans un territoire en difficulté.

Pour conclure, je voudrais vous dire que ce qui est important à mes yeux, c'est bien sûr la réussite du projet dans sa globalité mais c'est surtout la possibilité pour les aînés du canton de Bulgnéville et des cantons voisins d'accéder à un établissement de qualité qui permette à chacun de poursuivre sa route dans des conditions optimum et dans le respect de la dignité humaine.

Mesdames et Messieurs les résidents, je vous souhaite une longue et belle vie au sein de cette maison.

Merci de votre attention.

Luc Gerecke, Vice-président du Conseil Général des Vosges, Conseiller Général du canton de Bulgnéville